L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, DEC. 8, 1898. No. 44

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

adresse

L'ECHO DE MANITOBA,

Bureaux - 435 Rue Main

BOITE 1309, WINNIPEG, MAN.

Pour les Enfants.

[Nous recevons les renseignements suivants, provoqués par notre article de la semaine dernière.]

Au Rédacteur de L'ÉCHO DE MANITOBA :

Monsieur,

Votre correspondant, "Curieux," fait erreur lorsqu'il insinue que c'est à Berthier que le diable fut employé à charrier de la pierre.

Cet incident eut lieu à Trois-Pistoles—168 milles en bas de Québec—il y a de ça au-dela de quarante ans.

La légende, car c'en est une (ai-je besoin de vous le dire ?) s'est très bien conservée dans nos paroisses du bas du fleuve St-Laurent.

Voici les faits qu'on raconte à la veillée :

Les habitants de la paroisse des Trois-Pistoles se divisèrent en deux factions au sujet de la localité d'une église. Le curé de la paroisse et un bon nombre de ses paroissiens désiraient que l'église fut construite auprès du fleuve. L'autre faction voulait l'église à un mille du fleuve.

Les deux factions se mirent en frais de bâtir deux églises, l'une sur les rives du fleuve (elle sert actuellement de grange) et l'autre sur la côte.

Un jour le bon curé remarqua un beau cheval tout noir qui paissait tranquillement auprès de son église en construction. Il lui fut facile de découvrir la présence du diable sous la forme de ce beau cheval noir. Il eût pu l'envoyer paître avec un peu d'eau bénite, mais le curé était plus sagace que cela.

Il s'approcha du cheval diable et réussit à lui passer son étole autour du cou.

L'ayant ainsi fait prisonnier, il brida sa bête et s'en servit durant des mois pour charrier de la pierre pour son église.

Ce diable de cheval rendit de grands services ; il paraît qu'il transportait, à lui seul, en une seule charge, autant de pierre que 12 chevaux pouvaient traîner.

On avait défendu à l'homme qui en avait charge, de le débrider en aucun temps, sans la présence du curé. Mais un novice l'ayant conduit boire, oublia l'injonction et lui enleva la bride pour le faire boire.

Le cheval profita de cet incident pour sortir de sa captivité Il prit ses jambes au cou et le, diable emporta le diable. On ne l'a point revu depuis.

Après son départ, les paroissiens réussirent facilement à ajuster leurs différends et on en vint à une entente.

Puisque le diable avait travaillé à l'église d'en bas, les paroissiens ne voulurent plus entendre parler de cette église, et aidèrent à ceux d'en haut à compléter leur bel édifice.

De ce jour, en voyageant sur le chemin de fer Intercolonial, vous pouvez contempler deux belles églises en pierre à un mille distante l'une de l'autre.

Comme je vous l'ai dit plus haut, l'église d'en bas sert de grange tandisque celle d'en haut est le temple de Dieu.

On appelle encore l'église d'en bas l'église du diable.

Les difficultés que vous mentionnez à interviewer le diable au sujet de cette épisode m'ont suggéré la narration de cette légende.

Ça sera une belle histoire à raconter aux petits enfants bien sages.

ANTI-DIABLE.

Politique Etrangere.

Les deux évènements les plus importants de la semaine sont, est-il besoin de le dire, deux discours.

Les discours jouent un grand rôle, en notre fin de siècle, surtout lorsqu'ils tombent de la bouche de personnages aussi importants que le Président McKinley et l'Empereur d'Allemagne.

Tous deux ont parlé, et qui plus est, parlé "ex cathedra," le président à l'ouverture du congrès, et l'empereur à l'ouverture du reichstag.

Si l'on considère que les Etats-Unis et l'Allemagne sont les deux puissances qui jouent actuellement le rôle le plus important sur l'échiquier diplomatique, et que de l'attitude de l'une ou de l'autre dépend la paix ou la guerre, on ne saurait s'étonner de l'intérêt qui s'attache à ces deux discours.

Dans le discours de M. McKinley, deux points surtout sont à signaler.

D'abord ses déclarations par rapport à Cuba, qui dégagées de toute périphrase se peuvent résumer ainsi.

"Nous occuperons militairement l'île jusqu'à ce que la tranquillité y soit complète, et son gouvernement définitivement assuré."

Les Cubains pourraient se renseigner avec fruit auprès des Egyptiens sur ce que signifie exactement ce genre de déclaration.

La tranquillité sera bien difficile à obtenir quand tant de gens ont intérêt à la troubler ! Mais passons.

L'autre déclaration est celle relative à la question chinoise, elle est catégorique et c'est bien décidément l'entrée en jeu des Etats-Unis dans la question.

Oyez plutôt :

"Notre position parmi les nations ayant une ligne de côtes importantes dans le Pacifique, et augmentant constamment son commerce avec l'Orient, nous donne un droit équitable de réclamer pour nous la considération et un traitement amical à cet égard, et ce sera mon but d'aider nos grands intérêts dans cette partie, par tous les moyens conformes à la politique constante de notre gouvernement."

Cette nouvelle orientation de la politique américaine est d'autant plus significative qu'elle se produit au moment même où l'Allemagne, par son chargé d'affaires à Washington, proteste contre la prise de possession des îles Soulou, sur lesquelles l'Allemagne prétend avoir des droits.

On parle déjà à New York de boycotter le commerce allemand.

Le résultat sera probablement d'accroître l'union anglo-américaine.

Toutefois les journaux anglais ont déjà signalé l'absence complète d'indication, au sujet de la liberté commerciale, dans le discours du président, et il semble que la méfiance est justifiée.

Mais n'anticipons pas, l'avenir nous éclairera à ce sujet.

Le discours de Guillaume trahit des préoccupations sociale sérieuses ; les projets de loi sur le travail et autres questions sociales, ainsi que les déclarations de l'empereur contre les anarchistes, en sont la preuve.

En ce qui concerne la Chine, le gouvernement allemand se propose de développer le plus possible les relations économiques avec la Chine.

S'il faut en croire les dernières dépêches, l'empereur aurait été plus que froidement accueilli à Berlin

Pauvre Chine ! Voici, paraît-il, la France qui elle aussi se propose de développer considérablement ses relations avec les célestes. On télégraphie de Shang-haï que le consul français en cette ville a demandé au vice-roi l'agrandissement territorial de la concession française, en compensation de la révolte de juillet dernier.

Le vice-roi résiste, mais l'ambassadeur français, à Pékin, aurait prévenu le Tsung-Li-Yamen que s'il ne cédait pas, la France prendrait des mesures énergiques pour obtenir satisfaction.

C'est le cas de chanter avec Judic :

" Si on lui retire tant de chose que [ça,
Quoi donc, qui lui restera ? "

Le traité de paix entre l'Espagne et les Etats-Unis a été signé, dit-on, mardi. Il comprend vingt-six articles.

C'est toujours ça de moins à craindre, et c'est fort heureux.

D'ailleurs, il était grand temps pour l'Espagne ; le mouvement carliste semble chaque jour plus menaçant, et le gouvernement espagnol a besoin de toutes ses forces pour résister à la révolution qui le menace.

Et Fachoda ?

Le brave commandant Marchand et ses compagnons vont revenir en France par la voie d'Abyssinie. Cette résolution, jugée excellente, produit le meilleur effet dans les cercles politiques.

Les Anglais semblent, de leur côté, revenir à de meilleurs sentiments, s'il faut en croire le dernier discours de sir Edward Grey.

" Il est vrai que l'Angleterre est allée en Egypte sous la promesse et avec l'intention de l'évacuer, mais malheureusement, des circonstances se produisent qui créent au gouvernement des obligations auxquelles ils ne s'attendait pas. Les circonstances ont placé l'Angleterre vis-à-vis de l'Egypte dans une situation que n'importe quel ministère anglais serait obligé de défendre."

La question d'Egypte ne sera évidemment pas facile à régler ; il convient toutefois que les hommes d'Etat anglais n'oublient pas leurs solennelles promesses d'évacuation. L'allusion faite dans ce sens par sir Edward Grey méritait d'être mentionnée à ce point de vue spécial.

A noter aussi une appréciation anglaise que quelques-uns de nos confrères anglais de Winnipeg pourront lire avec profit.

"L' "Army and Navy" de Londres vient de publier un article absolument impartial qui démontre, par des données officielles, que ce n'est pas un pique-nique que ferait l'Angleterre si elle tentait de se battre avec la France.

"Il n'y a pas de doute qu'en cas de guerre, la France déploierait une puissance que beaucoup de monde ne soupçonne pas à l'heure qu'il est."

Erreur Regrettable.

Un journal anglais de Winnipeg a commis une erreur regrettable, cette semaine, à propos d'une affaire de viol dans les environs de Notre Dame de Lourdes.

M. de Froment, qu'il cite comme l'accusé, est tout au contraire le juge de paix devant qui la plainte a été déposée.

Nous tenons à protester contre cette erreur qui s'attaque à un homme des plus honorables.

Les Elections de la Municipalite Rurale de St-Boniface.

Nous recevons, à propos des élections municipales de St-Boniface, (rurale), deux communications provenant des deux partis en présence.

Notre impartialité nous fait un devoir de les publier toutes les deux.

Après en avoir pris connaissance, chacun pourra ainsi se faire son opinion.

Monsieur le Rédacteur de L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Je prends rarement d'occasion de m'adresser au public par la voix des journaux pour dire de ce je fais ou de ce que les autres ont à faire.

Comme l'opportunité se présente aujourd'hui M. le Rédacteur, de donner connaissance aux électeurs sur la position actuelle de la Municipalité.

Si je suis en nomination comme Préfet ce n'est que sur le désir et les instances des vrais contribuables de notre Municipalité.

Je peux dire avec orgueil que les affaires municipales ont été administrées avec le désintéressement qui a produit des économies pour nous mettre dans une position enviable de bien d'autres municipalités qui sont dans de meilleures positions géographiques.

Les différentes factions se sont maintenant réunies sous la conduite de mon ancien adversaire ; étant un bon libéral muet, il a choisi son aide-de-camp de parmi le conseil, le plus grand conseiller que la Municipalité n'a jamais eu ; lui, n'ayant pas l'audacité de se présenter avec moi devant un auditoire, voilà pourquoi il a choisi le grand conseiller qui peut bien lui servir de cuirasse, qui est le seul auteur de nos troubles avec le présent greffier.

Possédant encore la confiance publique, je supplie encore les suffrages des électeurs qui ont des intérêts à sauvegarder pour l'avenir.

VICTOR MAGER.

Monsieur le Rédacteur de L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Nous vous envoyons le compte-rendu de l'assemblée convoquée pour samedi dernier par M. V. Mager, et que votre journal a annoncée.

Cela intéressera vos lecteurs, car nous avons pas mal de trouble cette année, et chacun peut faire son profit de la manière dont ça se passe dans nos paroisses, et comment il y a toujours des gens qui voudraient mener les autres par le bout du nez.

A l'assemblée de samedi il n'y avait presque personne, seulement 17 électeurs. M. V. Mager a pris la parole et a accusé les conseillers du dernier conseil. Ceux-ci se sont défendus, et nient, qu'il y eût rien de vrai.

(Il faut vous dire que toute l'année dernière, le préfet a été continuellement en chicane avec son conseil, parce que les conseillers ne voulaient pas en passer par où il voulait).

Un ami de M. Mager a alors proposé de le nommer par acclamation, mais plusieurs autres personnes ont déclaré qu'avant tout il fallait connaître les conseillers que voulait avoir M. Mager, disant qu'il ne voulaient point d'un conseil qui serait à la dévotion absolue de M. le Préfet.

Alors M. Abrah. Guay s'est levé et a proposé pour conseillers MM. W. Hack et Pierre Dumas.

M. Mager a proposé MM. A. Riel et A. Guay.

M. D. Carrière s'est levé alors et a dit que, puisque M. Mager voulait ainsi rejeter presque tout l'ancien conseil, il ne pouvait l'approuver, que c'était blâmer des gens qui ne le méritaient pas, et il a déclaré que dans ces conditions il proposerait un autre candidat comme préfet. Alors M. Mager n'a plus rien voulu entendre et l'assemblée s'est ajournée à lundi pour faire, si c'était possible, l'élection par acclamation.

Lundi soir, près de 35 personnes étaient présentes.

M. André Neault a proposé M. P. Dumas comme candidat préfet. M. D. Carrière, J. McDougald, Jos. Riel, H. Bruce comme conseillers.

Aussitôt M. V. Mager a déclaré que dans ces conditions, il remplacerait MM. A. Riel et P. Dumas par MM. F. LaRocque et M. Payette.

Malgré les efforts faits pour arriver à une entente, M. V. Mager s'est refusé à aucun arrangement, et l'assemblée s'est séparée ainsi.

Mardi, lors de la nomination, les candidats de M V. Mager étaient encore changés, ce sont MM. Ab. Guay, W. Hack, M. Payette et Ch. Bossuyt.

A noter que M. Payette est absent pour 15 jours, et que par conséquent il n'a pu donner son consentement, et que M. Ch. Bossuyt est au Klondyke.

Pour être obligé d'aller chercher ses candidats au Klondyke, cela prouve que M. Mager est pas mal à court.

Toute la question, comme vous pouvez voir, est celle-ci :

M. Victor Mager prétend être maître absolu, avoir un conseil qui lui obéisse comme des petits enfants.

Il n'y a de bien que ce qu'il pense et dit.

Mais les contribuables de la Municipalité de St-Boniface prétendent avoir le droit de faire connaître leur opinion, et ne veulent point se laisser mener par le bout du nez.

C'est là toute la question.

DEUX ELECTEURS.

St-Francois-Xavier.

NOMINATIONS.

Préfet—M. Patrice Breland, réélu par acclamation.

Conseillers.

No. 1.—H. L. Whitaker, élu par acclamation.

No. 2.—George Shutliff et Louis Lespérence.

No. 3.—L. D. Snay et Joseph Préfontaine.

No. 4.—Pas de nommé.

No. 5.—Paul Lafrance, par acclamation.

No. 6.—J. A. Lone, réélu par acclamation.